

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 69 (1918)  
**Heft:** 3-4

**Nachruf:** Nos morts

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que les autres, mais monte assez haut dans les montagnes. Il préfère, spontané ou cultivé, le sol sablonneux et maigre. Le pin sylvestre croît le mieux dans les rochers.

Le sapin — et le cèdre aussi — porte seul le cône dressé vers le ciel, au bout des rameaux. Après maturité ce cône perd les écailles qui tombent en laissant seulement une petite flèche dressée. L'épicéa, au contraire, porte des cônes pendants attachés très ferme à l'arbre. Ces deux ont les écailles arrondies et minces. Les cônes de l'arole sont fusiformes, mous, rubiconds et très recherchés par les habitants pour la saveur exquise des graines qui y sont contenues. On les ramasse et les conserve assidûment.

Les cônes des pins tiennent fort aux rameaux, ceux du mélèze aussi, qui sont les plus petits, car ils ne dépassent pas ceux des cyprès. Le feuillage du mélèze ressemble tellement à celui du cèdre que je m'y suis trompé moi-même, mais le vert du mélèze est plus clair. Le pin sylvestre n'est pas, comme les autres espèces, rameux depuis la base, mais a une cime diffuse, à branches tortueuses, comme le pin pignon. L'arole a un port conique.

*Fol. 2.* Nos campagnards donnent à tous les conifères des noms propres. Ils appellent l'arole Aleno ou Eluo, l'épicéa Suiffe, le *Larix* Melesse, le sapin Sap ou Vergue ou Sapin, le pin sylvestre Pigne.

Les cônes de toutes les espèces résineuses mûrissent après le raisin, donc il faut se dépêcher si l'on veut cueillir les cônes entiers du sapin, car ils tombent au commencement de l'hiver. Les cônes de l'arole mûrissent déjà au milieu d'août et restent à l'arbre à peu près jusqu'à la fin de ce mois. Ils sont gros comme le poing. (A suivre.)

---

## NOS MORTS.

---

### † Paul Barras,

inspecteur forestier en chef du canton de Fribourg.

Le canton de Fribourg et son administration des forêts viennent de faire une perte des plus sensibles dans la personne de leur chef du service des forêts, M. Paul Barras. Tous ses collègues de la Société des forestiers suisses l'ont connu; ils auront pour lui un souvenir et une prière.

Paul Barras était né à Bulle en 1865; c'est dans la verte Gruyère qu'il passa son enfance et fit ses premières études; puis il partit, tout jeune encore, pour l'Alsace, d'où il rentra parlant couramment la langue allemande. Il passa ensuite les années de 1879 à 1886 au Collège cantonal de Fribourg, où il s'y fit remarquer par son goût pour les sciences naturelles, surtout pour la botanique.

Après avoir obtenu son grade de bachelier ès lettres, il partit pour l'Ecole polytechnique de Carlsruhe qu'il fréquenta durant deux semestres,

puis il entra au deuxième cours de notre Ecole forestière qu'il suivit en 1888 et 1889. Porteur du diplôme de Zurich, il entra en stage chez l'inspecteur des forêts du II<sup>me</sup> arrondissement du canton de Fribourg, à Romont, auquel il succéda dès 1890.

En juin 1893, il rentra dans sa chère Gruyère, où il succédait à M. Schönenberg, actuellement inspecteur fédéral des forêts à Berne. Dans la Gruyère, le travail ne manqua pas à Barras; il y développa l'activité la plus féconde. Grâce à un caractère affable et à un abord facile,



† Paul Barras

il eut bien vite gagné la confiance des populations et il obtint de beaux résultats.

Il travailla surtout à l'augmentation du boisement dans le bassin de réception des torrents et dans les zones d'alimentation des avalanches et veilla au bon entretien de ces travaux. Toutes les coupes particulières devant être autorisées et martelées par l'administration forestière, on conçoit que ce service de police, généralement riche en déboires, l'occupât spécialement. Dans ces questions, il savait être d'une grande fermeté lorsque le bien de la forêt l'exigeait. Grâce à son activité, autant qu'à la fermeté de son caractère, les forêts gruyériennes continuèrent à s'enrichir et bien des communes lui doivent aujourd'hui la possibilité des réalisations avantageuses des derniers hivers.

En 1907, Barras fut appelé au poste d'inspecteur en chef des forêts et d'administrateur des vignes et domaines de l'Etat, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il était aussi membre de la commission fédérale d'examen forestiers et de diverses commissions cantonales et fédérales.

C'est en 1913 que M. Paul Barras ressentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Durant ce long espace de plus de quatre années, il vécut dans les souffrances et l'inaction. Cette inactivité surtout lui pesait, mais il ne continuait pas moins à s'intéresser aux questions forestières dans les causeries qu'il pouvait avoir avec ses collègues qui venaient le trouver.

Quinze années d'activité comme inspecteur d'arrondissement et dix ans au sommet de l'échelle comme inspecteur en chef des forêts voilà, certes, un quart de siècle bien rempli. Inclignons nous devant sa tombe!

*P. de G.*

Que pourrait-on ajouter aux lignes ci-dessus qui dépeignent de façon si vraie celui qui nous fut, depuis le temps des études, un excellent collègue et que tous ceux qui l'ont connu chérissaient. Pour tous, ce départ cause un grand chagrin et c'est, dans son canton, un vide qui sera difficile à combler.

Le *Journal forestier suisse* a pourtant l'obligation de rappeler que Paul Barras lui touchait de près et qu'il avait su, à plusieurs reprises, mettre à sa disposition le riche trésor de ses expériences. Citons, parmi les articles publiés ici, les suivants :

*Les barrages d'avalanches et les reboisements de l'Oberrückwald*, 1895, pages 7 et 40.

*Des coupes rases dans les hautes régions*, 1900, page 113.

*La Rédaction.*

---

† **Charles Mallet,**  
ancien inspecteur forestier.

Le 15 janvier 1918 est mort, à Genève, l'un des doyens du corps des forestiers, Monsieur Charles Mallet.

Il y était né le 8 janvier 1837 et avait par conséquent dépassé le bel âge de 81 ans.

Sorti du Gymnase libre de Genève en 1854, il était allé faire un stage chez un forestier à Wildbad (1855 à 1856); de là, il était entré à l'école forestière de Tharand en Saxe, où il séjourna en 1856 et 1857.

Il rentra en Suisse, ses études théoriques terminées, pour y passer les examens d'Etat: le vaudois en 1859 et le fribourgeois en 1860.

Il fut nommé inspecteur des forêts de l'arrondissement de Bulle, le 19 mars 1860, et y resta jusqu'en 1864.

Le 21 octobre 1867, il fut chargé de la gestion des forêts communales de Nyon; il la garda jusqu'au 3 mai 1899. Ce fut là son

principal champ d'activité forestière. A côté des forêts de montagne qu'il sut améliorer, il trouvait, sur les pentes du Jura, des taillis furetés dont on coupait les perches bien avant qu'elles eussent atteint un diamètre suffisant. Ces bois étaient en outre composés, presque en majorité, d'essences de moindre valeur; leurs peuplements étaient très clairs. On voit encore quelques forêts de ce genre dans cette région. Mallet sut en faire la jolie forêt qu'on parcourt lorsqu'on monte la route de Saint-Cergue.

Il fit porter ses coupes sur les bois de moindre valeur, n'ôtant les perches de fayard que lorsqu'elles étaient mauvaises, qu'il fallait desserrer des bouquets trop denses ou dégager de jeunes résineux. Sans presque diminuer le cube des exploitations (il était de 3, 1 m<sup>3</sup> par ha., éclaircies comprises), il arriva assez rapidement à obtenir des arbres aptes à produire de la graine et, en 1890, un aménagement en futaie put être adopté. Cette culture intelligente avait, en 33 ans, augmenté au moins d'un tiers le capital bois sur pied, comme aussi le rendement en matière de cette forêt.

Ce beau résultat fut apprécié comme il le méritait, et nous nous rappelons certains articles de journaux, dûs à des forestiers français, qui préconisaient l'application de cette méthode dans le pays de Gex.

Les forêts de Nyon ne furent pas les seules que Mallet améliora. Il en posséda plusieurs qu'il sut enrichir de la même façon: A Vernand, à Bulle, à Semsales, à Jean-des-Bois, à Gimel et à Chésereux, on le vit vouer tous ses soins à la bonne gestion de ses bois, montrant, là aussi, que la forêt rend bien quand on prend la peine de la cultiver rationnellement. Si, à Nyon, il avait rendu service aux forêts publiques, il sut aussi donner un exemple utile aux particuliers propriétaires de forêts.

Son activité se déploya encore dans plusieurs sociétés agricoles et forestières. Comme nous ne devons parler ici que de ce qui se rapporte aux forêts, nous dirons seulement qu'il était le doyen de la Société vaudoise des forestiers. Il y était entré en 1857 (trois ans après sa fondation): il fut membre de son comité pendant trente ans, président pendant plusieurs années. Aussi cette société tint-elle à lui témoigner sa reconnaissance en le nommant membre d'honneur. Ce fut un juste hommage rendu à l'activité qu'il y avait déployée. Il était aussi membre depuis de longues années de la Société des forestiers suisses à laquelle il s'intéressait vivement.

Il laissera à tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître le souvenir d'un homme bon, actif, plein d'entrain pour toutes les bonnes causes, et d'un abord toujours aimable. Que sa famille reçoive ici l'expression de notre respectueuse sympathie.

W. B.